



DOSSIER DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2022

Nom de l'association

Numéro SIRET APE

(14 chiffres)

Les demandes de subvention doivent être adressées en simple exemplaire.

-Par courrier à :

Gérald PRINT
Mairie de Vesoul
Service des sports et de la Vie Associative
58 rue Paul Morel B.P. 80392 - 70014 Vesoul cedex

-Par Mail : demande.subvention@vesoul.fr

Avant le 1er décembre 2021 délai de rigueur

Montant demandé : €

PIECES À FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- Dossier de subvention
- Avis de situation au répertoire SIRENE (fiche INSEE)
- Statuts à jour (si modification dans l'année N-1)
- Récépissé de dépôt à la préfecture (si modification dans l'année N-1)
- RIB à jour de l'association
- Bilan financier (actif et passif) et du compte de résultat (charges et produits)
- Dernier rapport d'activité
- Dernier procès-verbal d'assemblée générale
- Rapport du commissaire aux comptes le cas échéant

IMPORTANT : une association qui sollicite une subvention doit **IMPÉRATIVEMENT** être immatriculée au répertoire SIRENE www.insee.fr

Présentation de l'association

Nom de l'association :

Activité et missions de l'association :

.....
.....
.....

Adresse du siège social :

Code postal : Commune :

Téléphone : Mail :

Adresse postale (si différente)

.....

Code postal : Commune :

Site internet :

Représentant légal :

Nom : Prénom :

Qualité : Téléphone :

Mail :

Responsable du suivi de la demande :

Nom : Prénom :

Qualité : Téléphone :

Mail :

Adhérents :

Nombre total d'adhérents : De moins de 18 ans :

Montant de la cotisation : moins de 18 ans :

Composition du bureau de l'Association :

Président :

Secrétaire :

Trésorier :

Bilan du dernier exercice

Ne pas indiquer les centimes d'euros.

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
60 - Achats		70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	
Achats d'études et de prestations de services		Prestations de services	
Achats non stockés de matières et de Fournitures		Vente de marchandises	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et de petit Equipement			
Autres fournitures			
61 – services extérieurs		74 – Subventions d'exploitation	
Sous-traitance générale		État : précisez le(s) ministère(s) Sollicité(s)	
Locations			
Entretien et réparation		Région(s)	
Assurance			
Documentation			
Divers		Département(s)	
62 – Autres services extérieurs			
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Commune(s)	
Publicité, publication			
Déplacements, missions			
Frais postaux et de télécommunications		Organismes sociaux (à détailler)	
Services bancaires, autres			
63 – Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération		Fonds européens	
Autres impôts et taxes		CNASEA (emplois aidés)	
64 – Charges de personnel		Autres recettes (précisez)	
Rémunération de personnels			
Charges sociales		75 – Autres produits de gestion courantes	
Autres charges de personnel		Cotisations	
65 – Autres charges de gestion courante			
66 – Charges financières		76 – Produits financiers	
67 – Charges exceptionnelles		77 – Produits exceptionnels	
68 – Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)		78 – Reprises sur amortissements et Provisions	
		79 – Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
86 – Emplois des contributions volontaires en nature		87 – Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et Prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	

Budget prévisionnel 2022

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
60 - Achats		70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	
Achats d'études et de prestations de services		Prestations de services	
Achats non stockés de matières et de Fournitures		Vente de marchandises	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et de petit Equipement			
Autres fournitures			
61 – services extérieurs		74 – Subventions d'exploitation	
Sous-traitance générale		État : (précisez le(s) ministère(s) Sollicité(s))	
Locations			
Entretien et réparation		Région(s)	
Assurance			
Documentation			
Divers		Département(s)	
62 – Autres services extérieurs			
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Commune(s)	
Publicité, publication			
Déplacements, missions			
Frais postaux et de télécommunications		Organismes sociaux (à détailler)	
Services bancaires, autres			
63 – Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération		Fonds européens	
Autres impôts et taxes		CNASEA (emplois aidés)	
64 – Charges de personnel		Autres recettes (précisez)	
Rémunération de personnels			
Charges sociales		75 – Autres produits de gestion courantes	
Autres charges de personnel		Dont cotisations	
65 – Autres charges de gestion courante			
66 – Charges financières		76 – Produits financiers	
67 – Charges exceptionnelles		77 – Produits exceptionnels	
68 – Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)		78 – Reprises sur amortissements et Provisions	
		79 – Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
86 – Emplois des contributions volontaires en nature		87 – Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et Prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	

Aides indirectes

Votre association est-elle hébergée par la Ville de Vesoul ? oui non

Si oui, merci d'en préciser l'adresse :

.....
De façon régulière : oui non

De façon ponctuelle ? oui non

Superficie en m².....

Partagez-vous ces locaux avec d'autres associations ? oui non

Votre association assume-t-elle les dépenses suivantes :

 Chauffage oui non

 Eau oui non

 Électricité oui non

 Entretien /ménage oui non

Votre association sollicite-t-elle la Ville pour l'organisation de manifestation(s) ?

 oui non

En quelle(s) occasion(s) :

 À quelle

 Fréquence

 Annuelle

La Ville de Vesoul vous prête-t-elle du matériel ? oui non

En quelle(s) occasion(s) :

De quelle nature :

Votre association sollicite-t-elle l'intervention des services techniques de la Ville ?

 oui non

En quelle(s) occasion(s) :

De quelle nature :

Aides indirectes

Votre association sollicite-t-elle la Ville pour une aide à la communication, merci d'en préciser la nature :

Affiche /carton d'invitation

Article dans le « C'est Vesoul »

Article Facebook/Site de la ville

Contact Presse

Votre association a-t-elle participé à une manifestation(s) organisée par la ville ?

oui

non

En quelle occasion :

Rémunérée : oui € non

En quelle occasion :

Rémunérée : oui € non

En quelle occasion :

Rémunérée : oui € non

Attestation sur l'honneur

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes (initiales ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée. Le signataire doit obligatoirement être un représentant légal de l'association.

Je soussigné(e)

Représentant(e) légal(e) de l'association :

Déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements afférents .

Certifie sur l'honneur de l'exactitude des informations du présent dossier.

Précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée sur le compte bancaire de l'association dont je vous joins le Relevé d'Identité Bancaire.

Pour des subventions dont le montant est égal ou supérieur à 23 000 €, je déclare avoir connaissance de l'obligation pour l'association de conclure une convention avec la Ville de Vesoul.

Signature :

*Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au service des Sports et de la Vie associative.

*L'article L.1611-4 du code général des collectivités territoriales dispose que "toute association, œuvre ou entreprise ayant reçu une subvention peut être soumise au contrôle des délégués de la collectivité qui l'a accordée."